



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 9 décembre 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire suppléant de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, André Bélanger.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, Gaétan Dussault, spécialiste en géomatique et madame Julie Cassab, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance extraordinaire du conseil, madame Julie Cassab, greffière, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que suite à l'arrêté ministériel du 2 octobre dernier impliquant de nouvelles mesures d'encadrement concernant les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

20-12-09-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'ouvrir la séance à 17 h 30.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

20-12-09-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.



4. IMPARTITION ET HÉBERGEMENT DES SYSTÈMES ET SERVICES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel d'impartition et d'hébergement des systèmes et services des technologies de l'information (TI) de la MRC vient à échéance le 1^{er} mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le résultat du premier appel d'offres public du 10 juin 2020 comptait uniquement un soumissionnaire conforme et que le montant soumis était de 2 574 368,33 \$, soit beaucoup plus élevé que le coût estimé par la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a retravaillé son devis en vue de lancer un nouvel appel d'offres;

CONSIDÉRANT l'ouverture de soumissions du nouvel appel d'offres public effectuée le 11 novembre 2020;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues par les membres du comité de sélection le 13 novembre 2020 et leur recommandation à l'effet d'octroyer le contrat pour l'impartition et l'hébergement des systèmes et services des technologies de l'information (TI) à la société « Link ByNet » (Lien par le Réseau inc.);

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

02 120 00 414;
02 130 00 414;
02 220 00 414;
02 320 00 414;
02 400 00 414;
02 460 00 414;
02 610 00 414;
02 702 00 414;

POUR CES MOTIFS,

20-12-09-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

d'octroyer le contrat à la société Link ByNet (Lien par le Réseau inc.) pour l'impartition et l'hébergement des systèmes et services des technologies de l'information (TI), pour une durée de trois (3) ans avec l'option de 2 années supplémentaires, pour un montant de 1 425 928 \$, toutes taxes incluses;

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à signer les documents afférents.

Proposition adoptée.

5. CRÉATION D'UNE TABLE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Code municipal*, le conseil peut constituer un comité/table;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour la bonne administration du conseil de créer un tel comité/table;

CONSIDÉRANT QUE les TI occupent une place prépondérante au sein de la MRC, en ce sens que tous les services de la MRC dépendent des TI;

CONSIDÉRANT QUE les TI deviennent de plus en plus complexes, essentielles et que les budgets qui y sont associés sont importants;

POUR CES MOTIFS,



20-12-09-04 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

d'autoriser la création de la table des technologies de l'information selon les énoncés présentés dans le tableau ci-après;

de nommer comme membres élus du comité, monsieur Pierre Lalonde, maire de Pointe-des-Cascades, à titre de président, ainsi que madame Julie Lemieux, mairesse de Très-Saint-Rédempteur et monsieur François Bélanger, maire de Pointe-Fortune.

NOM DE LA TABLE	Table des technologies de l'information (TI)
NOMBRE DE RÉUNION PAR ANNÉE	Au besoin
COMPOSITION	Trois (3) membres du conseil
MEMBRES ÉLUS	M. Pierre Lalonde, <i>président</i> / Mme Julie Lemieux / M. François Bélanger
MEMBRES NON ÉLUS	Le directeur général adjoint / Le technicien en génie <i>Au besoin : professionnels en TI des municipalités</i>
SECRÉTAIRE	Le directeur général adjoint
MANDAT	Charger d'étudier et de faire des recommandations au conseil concernant les technologies de l'information, notamment : <ul style="list-style-type: none">• Assurer la saine gestion de l'environnement informatique;• Proposer un budget adéquat pour l'entretien des services informatiques;• Promouvoir les bonnes pratiques en termes de sécurité informatique;• Faire des recommandations au conseil sur tout dossier ayant un impact sur les technologies de l'information.


Proposition adoptée.

6. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

20-12-09-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **François Pleau** et résolu

que la séance soit levée à 17 h 36.

Proposition adoptée.


PATRICK BOUSEZ
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier